

Les Menuires (Savoie) le 14 mars 2010

Premier concours « avalanche »

Texte et photos Daniel Grignon

Le 14 mars 2010, un concours de chiens d'avalanche a eu lieu dans la magnifique vallée de la Tarentaise en Savoie, sur le stade des Chapellannes à Villarlurin pour les épreuves d'obéissance et de dextérité, à St-Martin-de-Belleville pour l'épreuve de recherche. La France a des dizaines d'années de retard dans l'organisation de ces compétitions. Pour information, dès les années 1970, la société cynologique suisse et le club alpin suisse ont élaboré une réglementation et organisé ce type de concours.

Celui-ci a été organisé d'une main de maître par Camille Vachet, président du club canin d'avalanche St-Marcel avec une aide évidente et effi-

cace de ses adhérents. Ce concours s'est déroulé selon le règlement de la FCI, sous l'égide de la SCC et avec le soutien de Daniel Schwartz, vice-président, responsable de la Commission d'utilisation nationale des chiens de berger et de garde qui était absent en raison de la Coupe de France de pistage français. Onze personnes avaient contacté le club pour participer à ce concours mais seulement sept se sont engagées. Ces compétitions de sauvetage avalanche de la FCI nécessitent une bonne préparation et beaucoup d'entraînement afin d'obtenir le pointage nécessaire pour

prétendre concourir dans un échelon supérieur. Les épreuves de ce concours ne concernent que l'échelon A pour cette première et se sont déroulées, avec un agréable temps ensoleillé, de la façon suivante :

La matinée :

- Obéissance (50 pts) : couché avec rappel, debout pendant la marche avec rappel, couché libre sous diversion, suite sans laisse, assis, envoi en avant avec couché, rapport d'objet.
- Dextérité (50 pts) : diriger le chien à distance, suite en ski (remplacé par une suite sur le manteau neigeux), porter et remet-





UNE PREMIÈRE AUX MENUÏRES

J'ai eu l'honneur de juger le premier concours d'avalanche mis en place par le groupe de travail sauvetage de la SCC. Un grand merci à toute l'équipe de Camille Vachet, membre du GT en charge de l'avalanche, qui a fait le maximum pour que cette journée reste un exemple et appelle au développement de la discipline. Un public nombreux et intéressé a suivi les épreuves et performances des chiens en compétition. Il faut dire que nous avons été gâtés par un soleil radieux. Pour ce qui est du travail des chiens, si les parties dextérité et recherche sont maîtrisées, la partie obéissance (qui est issue du RCI) laisse quelque peu à désirer, et quelques concurrents avaient déjà laissé beaucoup d'illusions sur ce premier poste. Il faut rappeler qu'en concours sous règlement international la mention est à 70 % des points et ceci dans chaque épreuve pour obtenir l'attribution du brevet. Il y a de véritables espoirs. Quand on les a vus s'exprimer dans le parcours de recherche on ne peut en douter, vitesse, dextérité, conviction au travail, envie de bien faire, tout cela ne peut qu'augurer de l'avenir sans inquiétude. Mon coup de cœur : Scoopy le malinois de Yannick Douaud, déjà très au point, a obtenu le qualificatif excellent (95 % des points). Suivent quelques sujets qui, avec des maîtres, vont s'aguerrir et prendre du métier au fil des épreuves et pourront compter parmi les tout meilleurs.

Claude Mitropolit



Les résultats :

1. Sorro du Clos Champcheny, BBM mâle conduit par Yannick Douaud du club d'Aspres-sur-Buëch - 290,5 pts - EXC.
2. Dalai, x femelle conduite par Virginie Breniaux du club canin d'avalanche - 279 pts - TB.
3. Dune des Garrigues de la Madeleine, BA femelle conduite par Camille Vachet du club canin d'avalanche - 277 pts - B.
4. Cisco du Sacre de Paloma. BA mâle conduit par Jean-Claude Verdelet du club de Solaise - 252 pts - B.

Trois équipes sont non classées puisqu'elles ont échoué dans une des trois épreuves. Cette manifestation a été un succès. Camille Vachet et son équipe peuvent être félicités pour leur accueil, leur sérieux et leur dévouement. Ce premier concours a été soutenu par divers établissements, notamment le chalet hôtel Isatis, les restaurants le Cocon des neiges, la ferme de Riberty, le Chatancoucou qui ont permis de loger et restaurer les compétiteurs et les spectateurs dans des conditions rarement égalées. Il faut également mentionner l'encouragement - car cela n'a pas été le cas de tout le monde - de la commune de Villarlurin représenté par son maire, Olivier Conan et Lionel Dusset.

Les prochains concours du groupe de chiens de sauvetage :

- 29/05 : surface à Faget Abbatial (32) par le club d'éducation canine et de chien de sauvetage.
- 05/06 : décombres et pistage à Aspres-sur-Buëch (05) par le club canin d'Aspres-sur-Buëch.
- 18/09 : pistage et surface à Étampes (91) par le CEC d'Étampes.
- 30/10 : surface à St-Laurent-du-Var (06) par le club laurentin.

tre, embarquement dans un moyen de transport (quad).

L'après-midi :

Après un repas convivial dans la ferme-auberge Le Chantancoucou, les participants et les spectateurs se sont dirigés à proximité et en contrebas pour assister à l'épreuve de la spécialité.

• Recherche (200 pts) : sur une surface en pente enneigée de 3 000 m². La victime est ensevelie 20 minutes avant le début de l'épreuve sous au maximum 1 mètre de neige. Le délai pour découvrir la victime est de 15 minutes. Le chien doit désigner l'emplacement de la victime de façon visible ou audible.

Toutes les épreuves ont été jugées par Claude Mitropolit qui a commenté, à la fin de chaque exercice, la prestation des concurrents en soulignant les points nécessaires pour s'améliorer et progresser. Il a félicité les organisateurs pour leur sérieux et leur efficacité et les participants (pelleurs, victimes, concurrents) pour leur application au travail. Il a également apprécié la bonne humeur qui a régné pendant toute cette journée.